Liberté, droits fondamentaux et vie des affaires

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Libertés publiques et droits de l'homme.
Droits et libertés garantis par la Constitution, le droit de la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que par le droit de l'Union européenne.

Compétence à acquérir :

Identifier et appliquer les libertés et droits fondamentaux à un cas.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen terminal.